NATIONS UNIES EP



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/1 23 septembre 2021

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-huitième réunion
Montréal, 15-19 novembre 2021¹

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la réunion.
- 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.
- 3. Activités du Secrétariat.
- 4. Questions financières :
 - a) État des contributions et des décaissements ;
 - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources ;
 - c) Comptes du Fonds multilatéral :
 - i) Comptes finaux de 2020;
 - ii) Rapprochement des comptes de 2020;
 - d) Budgets du Secrétariat du Fonds approuvés pour 2022 et 2023 et proposé pour 2024.
- 5. Données relatives au programme de pays et perspectives de conformité.

¹ Les réunions et le processus d'approbation intersessions se dérouleront en ligne en novembre et en décembre à cause du coronavirus (COVID-19)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

a)

6.	Évaluation :			
	a)	Évaluation de l'efficacité des agences d'exécution par rapport à leurs plans d'activités de 2020 ;		
	b)	Étude théorique pour l'évaluation de l'efficacité énergétique dans le secteur de l'er		
	c)	Projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2022.		
7.	Mise en œuvre du programme :			
	a)	Rapports périodiques au 31 décembre 2020 :		
		i)	Rapport périodique global ;	
		ii)	Agences bilatérales ;	
		iii)	PNUD;	
		iv)	PNUE;	
		v)	ONUDI;	
		vi)	Banque mondiale;	
	 Rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rap Rapport global d'achèvement de projets 2021. 		ts sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports ;	
			t global d'achèvement de projets 2021.	
8.	Planification des activités :			
a) Compte 2021-20			e rendu sur la mise en œuvre du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 022 ;	
	b)	c) Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2022-2024 ;		
	c)			
	d)			
		i)	Agences bilatérales ;	
		ii)	PNUD;	
		iii)	PNUE;	
		iv)	ONUDI;	
		v)	Banque mondiale.	
9.	Propos	Propositions de projets :		

Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets ;

- b) Coopération bilatérale ;
- c) Amendements aux programmes de travail :
 - i) Amendements au programme de travail du PNUD pour 2021;
 - ii) Amendements au programme de travail du PNUE pour 2021;
 - iii) Amendements au programme de travail de l'ONUDI pour 2021;
 - iv) Amendements au programme de travail de la Banque mondiale pour 2021;
- d) Budget du programme d'aide à la conformité du PNUE pour 2022;
- e) Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2022 ;
- f) Projets d'investissement.
- 10. Aperçu des programmes actuels de suivi, d'établissement des rapports, de vérification et d'octroi de permis et de quotas exécutoires élaborés avec le soutien du Fonds multilatéral (décision 84/85).
- 11. Examen des projets de renforcement des institutions, y compris les niveaux de financement (décision 74/51 d)).
- 12. Analyse du régime des coûts administratifs et du financement de base (décision 86/92 c)).
- 13. Mise à jour de l'analyse des conséquences de la mise en œuvre en parallèle ou intégrée des activités d'élimination des HCFC et de réduction progressive des HFC (décision 83/86 b) i)).
- 14. Questions relatives à l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
 - a) Élaboration des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 : Projet de critères de financement (décision 83/65 d));
 - b) Stratégies, mesures de politique et engagements possibles, ainsi que des projets et activités qui pourraient être intégrés à la phase I des plans de réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 afin d'imposer des limites à la croissance et des réduction durables de la consommation de HFC (décision 87/49);
 - c) Analyse des niveaux et des modalités de financement de la réduction progressive des HFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (décisions 83/65 b) et 84/86 b) ii));
 - d) Rapport sommaire décrivant les meilleures pratiques et moyens qui permettront au Comité exécutif d'envisager l'opérationnalisation du paragraphe 24 de la décision XXVIII/2 (décision 84/87 b));
 - e) Analyse et renseignements sur les surcoûts et leur durée, et le rapport coût-efficacité de tous les projets d'investissement approuvés dans les secteurs et sous-secteurs de fabrication concernés (décision 84/87 a));
 - f) Efficacité énergétique : Document sur les moyens d'opérationnaliser le paragraphe 16 de la décision XXVIII/2 et le paragraphe 2 de la décision XXX/5 des Parties (décision 84/88) ;

UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/1

- g) Principaux aspects liés aux technologies de contrôle du sous-produit (décisions 86/95 et 86/96, et 87/52).
- Rapport sur les progrès accomplis dans processus de sélection du Chef du Secrétariat du Fonds 15. multilatéral (décision 87/54(d)).
- 16. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
- Questions diverses. 17.
- 18. Adoption du rapport.
- 19. Clôture de la réunion.